



Communiqué de presse du 5 février 2026

Faile des Fios : dispositif de surveillance mis en place

Une faille longue de 250 mètres s'est formée au lieu-dit « Les Fios », dans le val d'Anniviers. Un dispositif a été mis en place pour surveiller les mouvements de terrain dans cette zone qui surplombe la Navizence. Si cette masse instable ne représente pas de danger en cette période hivernale, elle pourrait devenir une menace au moment de la fonte des neiges. Des mesures préventives et une séance d'information à la population de Chippis sont prévues.

Au mois d'octobre 2025, une faille a été observée au lieu-dit « Les Fios », entre Mayoux et Pinsec (altitude 1250 mètres), une zone qui surplombe la Navizence. Elle s'est formée à la suite des crues de 2018 et 2024, qui ont abaissé le lit de la rivière de quatre mètres, point d'appui de ce pan de montagne en rive gauche, provoquant un important tassement de terrain.

Longue de 250 mètres et située environ 100 mètres au-dessus de la rivière, la fissure a immédiatement fait l'objet d'une surveillance par la Commune d'Anniviers et le Service cantonal des dangers naturels. Des extensomètres, un laser scanning et une webcam permettent de suivre quotidiennement l'évolution des mouvements. De nombreuses analyses sont en cours depuis l'année passée pour évaluer le danger et les différents scénarios possibles. Dans le meilleur des cas, la masse instable se tasse et se stabilise, ou alors se désagrège par morceaux au fil du temps, sans causer de problème. On ne peut toutefois exclure le scénario le plus pessimiste, où un gros volume de terre pourrait s'effondrer dans la Navizence et obstruer le cours d'eau, menaçant les habitations (le village de Chippis situé à 8 kilomètres) et installations (la ligne électrique du Val d'Anniviers) en aval en cas de rupture soudaine.

Situation sous contrôle

En cette période hivernale, la situation ne représente pas d'urgence car les débits de la rivière sont faibles et le glissement ne montre aucune accélération. Elle devrait rester identique jusqu'au début de la fonte des neiges. Dans l'intervalle, des mesures préventives ont été prises, comme la coupe de grands arbres situés dans la pente et la poursuite du chantier de sécurisation de la Navizence, qui vise à stabiliser et rehausser le lit de la rivière. Une surveillance continue est assurée et des séances techniques se tiennent chaque semaine. Pour des raisons évidentes de sécurité, il est demandé à la population de ne pas approcher la zone.

Les communes d'Anniviers et de Chippis, avec leurs États-majors et l'appui de plusieurs bureaux spécialisés, sont en train de préparer toutes les mesures de protection et d'organisation nécessaires, au cas où la situation devait se détériorer. La population de Chippis est conviée à une séance d'information publique le 9 mars.

Contacts :

David Melly, président de la Commune d'Anniviers, 079 206 91 47, david.melly@anniviers.org

Olivier Perruchoud, président de la Commune de Chippis, 078 863 62 87, olivier.perruchoud@netplus.ch

